

Catégorie

Marque

Désignation du type / Signes de reconnaissance

Sérial-type

Voiture de tourisme

CHRYSLER

C 72 NEW YORKER

No 1 7 8 0 / A

Moyens de reconnaissance du type Désign. "N" devant No. de châssis & "NE" devant No. de moteur. *)
 No de châssis frappé A gauche à l'int. du montant porte avant, sur plaquette du constructeur.
 No de moteur frappé A l'avant, s/partie sup. du bloc-cyl. centre, derrière pompe à eau.
 Constructeur du châssis) CHRYSLER CORPORATION, DETROIT (USA)
 Constructeur du moteur)

MOTEUR CHRYSLER V-8

Marque et type Fire-Power

Genre. on V, OHV

Carburant Benzine

Nombre cyl. 8 Temps 4

Alliage 100,076 mm.

Course 92,202 mm.

CV-brassé 29,549

Cylindres totaux 5¹802 cm³

CV. irais 280

Refroidissement eau (pompe)

Empl. du moteur à l'avant

CHASSIS

Nombre d'essieux 2

Entraînement sur roues arrières

1. Frein A pied: Hydraulique, à tambours, av.servo à dépress., s/les 4 roues.

2. Frein A main: Mécanique, à tambours, sur arbre de cardan / roues arrières.

3. Frein ---

Frein de remorque ---

Direction à gauche - av.servo hydraul.

Crochet de remorque ---

Nombre de vit. avant "Powerflite" 1)

Vit. en 1^{re} vit. - en prise dir. 180 km/Std.**CARROSSERIE**Constructeur CHRYSLER CORP.
DETROIT (USA)

Genre / Forme Limousine

(4-Door Sedan)
(7-Door Newport Hardtop)

Nombre de places ass. Total 5-7

Avant 2-3 Milieu - Arrière 3-4

Nombre de places debout ---

Pour motos: Siège arrière ---

Siècar ---

POIDS ET PNEUMATIQUES

Poids à vide du châssis prêt à rouler kg. kg. --- kg.

Capacité de charge du châssis (art. 11 RC) kg. kg. --- kg.

Poids maximum garanti par le fabricant kg. kg. --- kg.

Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) 1¹130 kg. 920kg. 2¹050 kg.

Charge utile kg. kg. --- kg.

Poids maximum garanti du train roulier (camion / remorque) --- kg.

Pneumatiques: Dimension 8.00 - 15 4 Ply Tubeless Nylon simples ~~MOORE~~Capacité de charge (par pneu 715 kg.) par essieu 1¹430 kg. 1¹430 kg. **)

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

12 V.

2) Synt. antiblousant Ampoules Bilux à cullier 35/35W 3 W. Feux rouges 2, combinés avec feux stop 3 W. Feux blancs 2, dans les phares Feuilles stop 2, combi. av. feux rges. - 2 stop (rges) 21 W. Eclairage du No de contr. 2, dans cornes pare-chocs 3 W. AV = sous les phares (blancs) Emplacement AR = comb. av. feux rges. - 2 stop (rges) Essaié-glace 2, électriques Lampes marche arr.: 2, par contact et levée

Retroviseur: 1, au centre, en haut.

Indicateurs de direction: 2, électriques (2-tons) 21 W. 2) AV = temps de arrêt et tickler 2) électriques (2-tons) 21 W.

OBSERVATIONS
 *) A partir du No. de châssis N 561.001
 A partir du No. de moteur NE 561.001
 Design. "NEW YORKER" Interalement 8/7hc.
 **) Selon garantie FIRESTONE du 16.2.1956.
 Mesure du bruit: A 7 m latéralement
 Au régime max. d'utilisation (4.1600 t/min) = 80 Phons.
 Garniture de capot: Dangereuse; est démontée par
 l'Importateur, selon interprétation de l'art. 12, al. 3 HE.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. us)
 1) Pour les vhc. avec transmission automatique "Power-Shift", il y a lieu d'exiger une cdté.
 2) Equipement: Phares: Ampoules Bilux à cullier montés par l'Importateur.

AVertisseur: A 3 tons; pour celui à ton fort, il y a lieu de monter un interrupteur séparé, sinon démonter l'avertisseur à ton fort.
 Niveau d'échappement: Doivent être modifiés et prolongés vers l'arrière, jusque derrière pare-chocs, ne doivent pas être dirigés vers le sol.

DIMENSIONS

1'570	mm.	hauteur
1'530	mm.	voies } arrière
1'890	mm.	largeur hors-tout
AV. 2'070	AV.	largeur hors-tout
3'200	mm.	Empailement
5'618	mm.	longueur hors-tout
1'495	mm.	hauteur (non chargée)
205	mm.	cards au sol
1'450	mm.	forte à feux, arrière
---	mm.	crochet de remorque (haut. dep. sol)
---	mm.	crochet de remorque (ports à feux)
13,00	m.	clairence de passages ext. gauche
13,00	m.	diamètre de passages ext. droite

Dim. Intérieures	
Longueur de pont de charge	mm.
Largeur du pont de charge	mm.
Hauteur intérieure	mm.
Hauteur au pont dep. le sol	mm.
Régulateur (hauteur)	mm.

Schlunzsch-Bad, le 2.2.1956.

Lieu et date de l'expertise-type
 La commission d'expertise-type